2007-04334/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Consultations publiques du 26 au 29 octobre 2004 - Le groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec rend public le document de consultation

Québec, le 10 septembre 2004 - Le président du groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec, M. Claude Bédard, a annoncé aujourd'hui que les consultations sur cette télévision publique se tiendront les 26, 27 et 28 octobre 2004 à Montréal, ainsi que le 29 octobre 2004 à Québec.

M. Bédard a également rendu public le document qui établit le cadre général de ces consultations et fixe les règles de participation. On y retrouve aussi une mise en contexte de l'évolution de Télé-Québec et du développement actuel de l'univers télévisuel québécois ainsi qu'un certain nombre de questions sur le fonctionnement et la gestion de la chaîne de télévision publique québécoise.

Les organismes et les personnes intéressés à faire connaître leur opinion à l'égard des sujets étudiés par le groupe de travail peuvent se procurer le document de consultation dans le site Web du ministère de la Culture et des Communications: (http://www.mcc.gouv.qc.ca/publications/consultations-tele-quebec.htm). Ils sont invités à soumettre leur mémoire d'ici le 8 octobre 2004. Les règles de présentation d'un mémoire et les modalités de participation aux audiences publiques sont résumées en annexe.

Rappelons que le groupe de travail présidé par M. Bédard a été mandaté en juin dernier par la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, pour passer en revue l'ensemble des processus d'affaires et d'organisation de Télé-Québec. Il doit notamment prendre en compte le rôle de cette chaîne de télévision publique comme promoteur de l'identité québécoise, reflet des réalités régionales et des communautés culturelles ainsi que sa capacité d'établir des partenariats public-privé. Le groupe de travail doit présenter son rapport à la Ministre au début de l'année 2005.

M. Bédard est secondé dans son travail par M. Guy Fournier, membre du conseil d'administration de Télé-Québec, Mme Louise Gendron, directrice générale des programmes à cette chaîne de télévision publique, Mme Suzanne Lévesque, animatrice télé-radio, M. Michel Bissonnette, producteur exécutif et vice-président création, chez Zone 3, M. Blaise Gagnon, directeur général de la salle de spectacles de Sept-Îles, Mme Michèle Giroux, associée chez LVL studio inc. (consultante en nouveaux médias), M. Pierre-Gérald Jean, enseignant à la Commission scolaire de Montréal, ainsi que Mme Nancy Savard, réalisatrice et productrice, présidente de Productions 10e Avenue inc.

Annexe : Modalités de participation

Source :
Danielle-Claude Chartré
Directrice générale des communications
Tél. : (418) 380-2363, poste 6363

Renseignements :
Claude Bédard
Président du groupe de travail
Tél. : (514) 996-6024

Consultations publiques du groupe de travail chargé de l'examen de Télé-QuébecModalités de participation

Les objectifs des consultations publiques

Les consultations publiques du groupe de travail chargé de l'examen de Télé-Québec ont pour but de recueillir les commentaires, les analyses, les recherches ainsi que les perceptions des professionnels, des intervenants et des groupes actifs au sein de l'industrie de la télévision et des médias et aussi ceux des personnes œuvrant dans des secteurs connexes liés à cette industrie, et enfin, du public intéressé par le rôle de la télévision publique québécoise.

Le groupe de travail veut notamment connaître l'appréciation que les participants aux audiences publiques ont des services actuellement offerts par Télé-Québec et leur vision de l'avenir de la Société et du rôle qu'elle devra jouer au cours des prochaines années.

Les lieux et les dates des consultations

Montréal : 26, 27 et 28 octobre 2004
Québec : 29 octobre 2004

L'horaire et les lieux exacts des consultations seront dévoilés plus tard.

Les règles de participation

La date limite pour la remise des mémoires est fixée au vendredi 8 octobre 2004. Les mémoires pourront être envoyés de la façon suivante :

Par la poste

Ministère de la Culture et des Communications
Direction des médias, de l'audiovisuel et des télécommunications
225 Grande Allée Est, Bloc C, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Attention : Mme Jocelyne Lepage

Par télécopieur

(418) 380-2308
Attention : Mme Jocelyne Lepage

Par courrier électronique

Jocelyne.lepage@mcc.gouv.qc.ca

Longueur des mémoires

Les documents ne devront pas excéder 40 pages et devront être accompagnés d'un résumé d'un maximum de 5 pages.

Les invitations aux audiences publiques

Tous les mémoires présentés au groupe de travail seront pris en considération. Toutefois, les personnes ou groupes intéressés à en faire la présentation lors des audiences devront en faire clairement la demande dans leur mémoire. Les

modalités de participation aux audiences, le nombre de participants invités, de même que le temps alloué à chacun sera fonction de la quantité de mémoires reçus.

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007